



Gélis Jacques (2011). Fille et garçon : "l'estimation" du bébé dans la France traditionnelle (XVI^e-XIX^e siècle). In Dugnat Michel (dir). *Féminin, masculin, bébé*. Toulouse : érès.

Il s'agit d'éclairer par l'histoire une tendance constante : celle qui fait préférer le garçon à la fille, lors de la naissance d'un enfant.

Dans la France rurale des siècles passés, le garçon, en effet, a toujours la faveur des parents ; cette préférence se manifeste déjà au temps de la conception et de la grossesse. À la naissance, cette différence apparaît en particulier lors du rituel de l'accueil et du façonnage du corps. Même dans le cas limite de l'ambiguïté sexuelle, il faut à tout prix que le versant mâle l'emporte...

Pour bien comprendre ce qui se passe, rappelons quelques faits aujourd'hui bien établis. Nous sommes alors dans une société où l'on accepte tous les enfants que Dieu ou la nature nous envoie. Comme on craint toujours, avec raison, la mort précoce des enfants (un enfant sur quatre disparaît avant 1 an), tout recours à un quelconque contrôle des naissances dans les campagnes françaises, avant 1750-1760, est exclu, voire impensable. Rappelons qu'à l'inverse rien n'est pire pour un couple, et surtout pour la femme, que l'absence de descendance. La stérilité est très mal vécue.

Du point de vue biologique, il n'existe aucune différence avec la situation actuelle : il naît davantage de garçons que de filles, mais au bout d'un an, en raison d'une surmortalité des nourrissons masculins, les filles sont déjà plus nombreuses que les garçons.

Le garçon est toujours privilégié, toujours mieux apprécié ; ce qui génère des comportements et des gestes qui peuvent aujourd'hui nous

surprendre ; mais il faut se souvenir qu'ils ont toujours leur logique, leur cohérence.

On attend donc un garçon... Cela du haut au bas de l'échelle sociale, pour des raisons qui peuvent différer, mais où transparaissent presque toujours les questions d'héritage, de transmission du nom, de la force de travail future, dans un monde qui est souvent à la limite de la survie. Le désir d'avoir un enfant mâle est tel que tout est mis en œuvre au moment de la conception pour qu'il en soit ainsi. Et pendant la grossesse, on teste la femme enceinte pour avoir la confirmation qu'elle porte bien un garçon...

1. En particulier « Les doctrines de la procréation ou l'imaginaire des origines », p. 241-265.

L'ACCUEIL DE L'ENFANT

Dans toutes les couches de la société, la fille était un enfant déprécié à qui il faudrait plus tard trouver un époux et fournir la dot, même mince, qui va avec. Bref, ce serait une charge, alors que le garçon était un honneur. Il est significatif que les pères de famille aient souvent employé l'expression « enfant » pour désigner un garçon : « J'ai trois enfants et deux filles », écrivait l'un d'eux dans le livre de raison qui lui servait à garder la mémoire des événements de la famille... La mère était d'ailleurs pénalisée lorsqu'elle donnait naissance à une fille, surtout s'il s'agissait de son premier bébé ; elle avait mal travaillé en quelque sorte ! Après les couches, la récompense pouvait différer selon qu'elle avait donné naissance à l'un ou à l'autre. Ainsi, dans le courant du XIX^e siècle, on la reconfortait d'une bonne rôtie au vin (une tranche de pain trempée dans du vin chaud bien sucré, le délice d'une accouchée), pour la récompenser d'avoir mis au monde un garçon, alors que pour une fille, « elle devait se contenter d'une soupe au lait salée » : le sucré et le salé. Attitude comparable en Poitou au XVIII^e siècle dans les milieux seigneuriaux : celui qui tirait le coup de fusil solennel destiné à célébrer l'heureuse naissance d'un fils recevait un pain blanc et une bouteille de vin ; mais si c'était une fille, on ne lui donnait qu'un pain bis et un verre d'eau. Dans une société où tout avait valeur de symbole, un tel distinguo en disait long sur la place que l'on réservait aux filles et aux femmes (*Revue des traditions populaires*).

Cet accueil restrictif réservé aux filles à leur entrée dans la vie était la norme un peu partout en Europe occidentale jusque vers 1914. Il pouvait se manifester sous les formes les plus inattendues. Michelet rapporte qu'à Schaffhouse, en Suisse, au XIX^e siècle, la servante qui allait déclarer une naissance à l'état civil devait porter deux bouquets, l'un au sein et l'autre à la main, s'il s'agissait d'un garçon, un seul si c'était une fille. Et au bourg de Neftenbach, celui qui était père d'un garçon recevait deux voitures de bois de la communauté, une seule s'il n'avait qu'une fille... (Laisnel de la Salle, 1875).

On peut analyser ces différences de comportement selon le sexe du nouveau-né comme résultant de la volonté des hommes d'affirmer un

mode de filiation masculin ; le père avait le souci de perpétuer la lignée et le nom, et estimait ne pouvoir être « rénové », c'est-à-dire renouvelé, que par un enfant mâle, symbole de pérennité.

Au sommet de la société, lorsqu'un enfant naissait au prince, la réaction était encore plus accentuée, surtout s'il s'agissait d'une première naissance. L'enjeu était de taille, rien de moins que l'avenir du royaume : en vertu d'une imaginaire loi salique, les femmes, en effet, ne succédaient pas. On sait avec quelle inquiétude, avec quelle angoisse, Henri IV attendit la naissance du premier enfant de sa femme, la reine Marie de Médicis². La sage-femme Louise Bourgeois a traduit en des pages remarquables l'ambiance tendue et l'impatience du roi au moment de la naissance du dauphin Louis, le futur Louis XIII. L'accoucheuse fit volontairement attendre le monarque, avant de lui annoncer qu'il s'agissait bien d'un fils : l'avenir de la nouvelle dynastie des Bourbons était assurée ! Dès lors, tout semblait permis. Les nombreux courtisans qui avaient attendu dans des pièces proches de la chambre d'accouchement entrèrent et se mirent bruyamment à se congratuler. L'épuisement après des couches qui furent longues, la foule, l'annonce qu'elle avait un fils... c'était trop pour Marie de Médicis qui eut une faiblesse, et Louise Bourgeois, soucieuse de la santé de la reine, fit vertement remarquer au roi ce laxisme : « Il me vint frapper sur l'épaule et me dit : "Tais-toi, sage-femme ! Ne te fâche point ; cet enfant est à tout le monde : il faut que chacun s'en réjouisse." » Le cérémonial fut beaucoup plus discret pour la naissance des autres enfants, surtout celle des filles. Les enjeux n'étaient pas les mêmes... Une princesse royale constituait une monnaie d'échange dans le cercle des cours princières, une pièce utile aux stratégies d'alliances du pouvoir royal en Europe ; pas plus. En novembre 1602, Marie de Médicis donna naissance à un second enfant. C'était une fille, la future Madame Élisabeth : « Elle en fut étonnée, rapporte Louise Bourgeois, à cause qu'elle pensait que le roi en serait fâché, mais il n'en fit aucune mine, tant s'en faut ; il consolait la Reine et lui disait que Dieu savait bien ce qu'il leur fallait, qu'il était nécessaire de faire des alliances en Espagne et en Angleterre » (Bourgeois, 1626, p. 177-178).

2. Sur les accouchements de Marie de Médicis, cf. Bourgeois, 1626, en particulier p. 163.